assistance TEChnique pour les pays membres de l'uemoa

Atelier sur l'Omc, la cm12 et la marche à suivre jusqu’à la cm13

Programme

Objectifs :

* Les participants bénéficieront d'un aperçu des différents enjeux liés à la Douzième conférence ministérielle (CM12) qui s'est tenue en juin 2022, ainsi que des préparatifs pour la Treizième conférence ministérielle (CM13) qui aura lieu en février 2024. Ils pourront développer leurs connaissances sur les résultats obtenus lors de la dernière conférence, les discussions et négociations en cours au sein de l'OMC, et pourront également échanger avec les formateurs lors d'une session de questions/réponses.
* Les participants pourront notamment développer leurs connaissances sur le Document final ; l'ensemble des résultats relatifs aux situations d'urgence (l'insécurité alimentaire et la pandémie) ; l'Accord sur les subventions à la pêche ; les Décisions relatives au commerce électronique, au programme de travail sur les petites économies, et aux plaintes en situation de non-violation ; ainsi que la Déclaration relative aux questions sanitaires et phytosanitaires.
* Enfin, les participants pourront en apprendre davantage sur le travail au sein des initiatives plurilatérales.

Dates :

Le programme aura lieu le lundi 24 avril 2023 à xxhxx.

Formation dispensée par :

M. Joseph Alenn GREGORIO, Analyste des politiques commerciales au sein de la Division du Conseil et du Comité des négociations commerciales, OMC.

M. Yanis BOURGEOIS, Chargé des affaires économiques au sein de la Division du Conseil et du Comité des négociations commerciales, OMC.

|  |
| --- |
| *24 avril 2023* |
| *10h00-**10h15* | **Présentation de l'atelier** * Mots introductifs
* Programme
* Objectifs
 | Commission UEMOAAimé MURIGANDE, OMC |
| *10h15-**10h45* | Document Final adopté lors de la CM12Ensemble de résultats sur la réponse de l'OMC aux situations d'urgence*Insécurité alimentaire** Déclaration ministérielle sur la réponse urgente à l'insécurité alimentaire
* Décision ministérielle sur l'exemption des prohibitions ou restrictions à l'exportation pour les achats de produits alimentaires du Programme alimentaire mondial (PAM)

*Pandémie** Déclaration ministérielle sur la réponse de l'OMC à la pandémie de COVID-19 et la préparation aux pandémies futures
* Décision ministérielle sur l'Accord sur les aspects de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce
 | Joseph Alenn GREGORIO |
| *10h45-11h15* | Accord sur les subventions à la pêcheDécision sur le moratoire et le Programme de travail sur le commerce électroniqueDécision sur le Programme de travail sur les petites économiesDéclaration relative aux questions sanitaires et phytosanitaires pour la douzième Conférence ministérielle de l'OMC : relever les défis SPS du monde moderneDécision sur les Plaintes en situation de non-violation ou motivées par une autre situation dans le domaine des ADPIC | Yanis BOURGEOIS |
| *11h15-**11h25* | Avancées au sein des initiatives plurilatérales | Yanis BOURGEOIS |
| *11h25-11h50* | **Questions/Réponses** | Joseph Alenn GREGORIOYanis BOURGEOIS |
| *11h50-12h00* | **Conclusion du programme** | Rose TIEMOKO, UEMOAAimé MURIGANDE, OMC |